

CONTRAT D'ENGAGEMENT préachat de VOLAILLES et OEUFS - saison 2021-2022

Exemplaire à retourner signé, accompagné de 1 à 4 chèques –
au plus tard le 9 septembre 2021

Pour un contrat établi en cours de saison, l'accord et le délai de mise en route, seront précisés par l'éleveuse.

à Laurence Debruyne 27 route de Granville 91530 le Val St Germain (laurence.deb@mailo.com)



<p><u>Entre les producteurs :</u></p>  <p>SAS Ferme des Clos Pascal VALOIS 78 830 BONNELLES SIRET 828 209 668 00015</p>	<p><u>Entre l'adhérent de l'association AMAPlace</u></p> <p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél :</p> <p>Email :</p>
---	--

Ce contrat annuel, instaure un partenariat entre producteur-trice et amapien-ne. Le pré-achat d'une part de production, distribuée par le producteur sur le lieu habituel de remise des produits, contribue au maintien d'une agriculture paysanne locale.

Ce contrat implique un approvisionnement en produits de qualité, issus de la ferme du producteur et élevés en agriculture biologique et respectueux du bien-être animal. Il est signé directement entre le producteur et le consommateur qui, au moment de la commande, doit être adhérent de l'Association (AMAPlace) et être à jour de sa cotisation.

Engagements du consommateur :

- comprendre les impondérables de production (météo, problèmes sanitaires...) qui peuvent conduire les producteurs à reporter la livraison ;
- rester solidaire du producteur en révisant les termes du contrat en situation exceptionnelle ;
- acter que la souscription du présent contrat constitue un soutien capital pour le producteur, un geste pour le maintien de l'agriculture paysanne et pour le soutien d'une économie solidaire.
- s'engager à venir chercher son panier à chaque livraison (ou à gérer le retrait par un autre amapien-ne) Il ne sera pas possible de stocker ou rembourser un panier non récupéré.

Engagements du producteur :

- produire et livrer des produits de qualité correspondant au présent contrat ;
- informer les cosignataires de tout événement le mettant en incapacité d'honorer tout ou partie de ses engagements contractuels.
- proposer au moins une visite annuelle du lieu d'élevage et de production aux amapien-nes.

Rythme et nombre de distributions : (à titre indicatif car susceptible d'être modifié ponctuellement)

Distributions **mensuelles de Poulet** (de Sept à Juillet soient 11 distributions prévues)
Distributions **d'œufs prévues tous les 15 jours** sauf aléas (soient 26 sur la période du contrat)
Une **unique** distribution de **poularde pour Noël** à commander avant le 17 novembre (attention quantité limitée) et livrée le 23/12 au plus près de la date du réveillon.
Et **trois distributions de rillettes** de poulet proposées (stock limité)

Lieu de distribution : Local derrière le tennis couvert, plaine des sports à Breuillet

Horaires : le vendredi de 18h30 à 19h30 (plage réduite si peu d'amapien.e.s concerné.e.s)

Attention, pendant la période hivernale sans maraîcher (mi-déc à mi-mars), la distribution se fera selon la quantité totale commandée par l'Amap et sera traitée au cas par cas pour ne pas faire réaliser des kilomètres de livraison pour trop peu de produit.

AMAPlace communique par les moyens habituels de l'association toutes les adaptations particulières
N'hésitez pas à visiter le site <http://amaplace.net/>

Vous pourrez rencontrer Elodie PARENT, éleveuse, qui travaille avec Pascal VALOIS.

	Avance par pièce	10-sept-21	24-sept-21	08-oct-21	22-oct-21	05-nov-21	19-nov-21	17-déc-21	Mercredi 22 Décembre	14-janv-22	28-janv-22	11-févr-22	25-févr-22	11-mars-22	25-mars-22	08-avr-22	22-avr-22	06-mai-22	20-mai-22	03-juin-22	17-juin-22	01-juil-22	15-juil-22	29-juil-22	12-août-22	26-août-22	Quantité commande contrat	TOTAL Commande Contrat en Euros	
Poulets (Petit)	17,0 €																											10,5e / Kg	
Poulets (Gros)	20,0 €																												
Rillettes Poulet Nature	6,5 €																												Pat de 170gr
Rillettes Poulet Tomates Séchées	7,0 €																												Pat de 170gr
Rillettes Poulet Piment d'Espelette	7,0 €																												Pat de 170gr
Oeufs par boîte de 6	2,8 €																												
Oeufs par boîte de 12	5,5 €																												
POULARDE de Noël (cde avant 17 nov)	35,0 €																												17,8e / Kg
TOTAL CONTRAT																													

Une case grisée du tableau, signifie qu'il n'y a pas de distribution du produit ce jour.

Pour les autres cases, indiquer le nombre souhaité par jour de distribution sur chaque ligne de produit et le prix annuel.

1. P:petit poulet (1,6Kg environ) ou G:Gros (2kg environ) selon disponibilité au moment de la distribution
2. Le poids réel de chaque volaille remise est noté, lors de la distribution et une régularisation, par rapport au montant préacheté, est demandée en février puis une dernière en juillet. Le prix moyen demandé est sous-estimé.
3. Les œufs sont garantis livrés à moins de 7 jours de la ponte. Venir avec vos BOITES à la distribution.
4. La Poularde sera livrée au plus près de Noël (le mercredi 22 / 12 / 2021) . Poids moyen 3,3Kg.

Modalités de paiement :

- Un, deux, trois, quatre chèques libellés à l'ordre de « SAS Ferme des Clos », daté(s) et signé(s).

	Banque et N°	montant du chèque
Réglé par chèque à la prise de contrat :	1er	
	2eme	
	3eme	
	4eme	
régularisation achat poulet mi-période		
régularisation achat poulet fin de contrat		

L'encaissement des chèques sera réparti sur la période restant à couvrir avant Juillet, sauf régularisation. Au terme du contrat, l'éleveur aura compensé de son mieux le trop-perçu éventuel, sinon il conviendra de réfléchir conjointement dans le cadre de clause « engagement du consommateur ».

- La signature de ce contrat valide l'engagement de la part de l'amapien-ne à régler, par chèque(s) complémentaire(s), les 2 régularisations prévues en Mars et Juillet, qui feront le bilan exact des poids de volailles distribuées au consommateur adhérent. Nous vous invitons à constater la notation du poids avec le représentant d'AMAPlace, lors de chaque distribution.

Signatures (précédées de « lu et approuvé ») :

L'amapien-ne :
Nom et Prénom :
Le .../.../2021

L'éleveur et producteur :
Pascal VALOIS
Le/2021

Fait en un seul exemplaire de 2 pages.